



APPRENTISSAGE COMMENT GALÉRER POUR ENTRER DANS UNE GALÈRE

LE GOUVERNEMENT vient de lancer la énième réforme de l'apprentissage, intégrée à la loi Liberté de choisir son avenir professionnel. Cette réforme multiplie les mesures pour inciter les jeunes à s'orienter vers cette filière de formation. Mais elle offre surtout de nouvelles libertés d'exploitation aux entreprises !

Car ce que ne disent pas le gouvernement et le Medef, c'est que les dernières lois se sont soldées par des échecs. En vingt ans, le nombre d'apprenti·e·s est passé de 300 à 400 000. Mais cette augmentation est obtenue uniquement par l'extension de ce contrat de travail dans le supérieur. Pour les CAP-BEP et les BAC pro, la chute est massive.

Ces résultats calamiteux sont donc de la responsabilité des patrons. Ils ne veulent embaucher que des apprenti·e·s déjà qualifié·e·s (de niveau V, c'est-à-dire bacheliers). Mais, une fois le contrat signé, la galère continue. D'après les derniers chiffres, presque un contrat d'apprentissage sur trois (29 %) est rompu avant la fin. Et plus d'un·e apprenti·e sur cinq laissera complètement tomber, sans signer de nouveau contrat. Dans certains secteurs, comme l'hôtellerie-restauration, c'est presque la moitié !

Tout ça, à cause des conditions de travail, d'une mauvaise orientation et de problèmes de logement ou de transport. Au lieu d'essayer d'améliorer la situation des apprenti·e·s, dans leur emploi ou dans leur vie, le gouvernement s'est lancé dans une course délirante pour essayer de « vendre » l'apprentissage aux patrons :

– Exonérations à gogo : c'est la mort du système de protection sociale. Car sans cotisation sociale, plus de financement de la Sécu !

– Fin du contrôle public sur les ouvertures de CFA. N'importe qui pourra ouvrir un CFA, ce qui nous mettra encore plus à la merci des patrons et des organismes de formation qui veulent magouiller.

– Autorisation des horaires atypiques : les heures de travail qui changent chaque semaine ou le travail de nuit, c'est pas ça qui va améliorer nos conditions de travail

– Ouverture sur des pseudo-diplômes, titres professionnels ou bientôt certificats de branche.

– Uniquement des enseignements techniques et presque plus de matières générales. Loin d'améliorer nos qualifications, le gouvernement persiste et signe : nous sommes voué·e·s à être de la chair à patron, formaté·e·s pour bosser sans réfléchir.

– Recul de l'âge max à 30 ans : pour être bien sûr qu'on reste avec des contrats précaires jusqu'au plus tard possible.

L'impasse de l'apprentissage patronal

Rien qu'en Île-de-France, il y a déjà 3 500 jeunes (presque 5 %), inscrits en CFA, mais sans employeurs·ses. Et sans parler de ce qui se passe dans les autres régions, et sans parler de celles et ceux qui n'arrivent même pas à trouver une place en CFA. C'est une situation délirante.

Et c'est encore plus délirant quand on pense que le gouvernement veut faire des CFA la seule filière d'enseignement professionnel. C'est quoi l'objectif ? Des CFA remplis d'apprenti·e·s sans employeur·se (c'est un statut qui existe), qui enchaîneront des stages vaguement indemnisés ?

Avec Parcoursup, le gouvernement a imposé la sélection dans l'éducation publique. Il nous propose désormais l'impasse de l'apprentissage patronal.

Alors, mobilisons-nous pour un véritable système de formation, sous contrôle syndical pour assurer sa qualité. Il faut redonner du contenu à nos diplômes. Ce système doit être financé, comme les retraites, par des cotisations sociales.